o **Alliance pour les droits de la vie**

BP 10267 75424 Paris Cedex 09
courriel : adv-box@adv.org
site : www.adv.org

Après un avortement, beaucoup de jeunes restent meurtries. Une réelle écoute permet de les aider à se relever.

Souvenez vous que Dieu est présent et vous accompagne au cœur de vos vies. Confiez-lui vos difficultés pour qu'il éclaire votre chemin. Sous son regard découvrez la douceur et la paix.

Dieu Amour, Dieu de Lumière, Dieu de tendresse,
Tu es Lumière pour éclairer nos chemins.
Il est des jours, Dieu d'Amour,
où nous souffrons, nous sommes perdus,
Fais grandir notre confiance en Toi.
Ouvre tout grand notre cœur.
Dissipe les zones d'obscurité, les barrières de toutes sortes.
Ta Lumière est en chacun de nous.
Donne-nous ta tendresse et ton espérance.

PASTORALE FAMILIALE

« Accueillir la vie »

...Des associations prêtes à aider les femmes enceintes en difficulté

Pour trouver un éclairage, pour surmonter des pressions diverses, des associations garantissent une écoute et un accueil dans un anonymat absolu, sans distinction d'origine ni de religion, proposant ainsi par une aide morale et matérielle, bienveillante, concrète, immédiate, une réelle alternative à l'avortement.

Pastorale familiale du diocèse de Beauvais
Maison diocésaine – BP 20636 – 60026 BEAUVAIS cedex
Tel : 03.44.40.16.82 – Mail : pastfamilles@catho60.cef.fr

1. MERE DE MISERICORDE

C'est une fondation de la communauté des Béatitudes, née en 1982 à l'initiative des Drs Philippe Madre et Marie-Christine Lozet. Mouvement reconnu par l'église et implanté dans les paroisses à la demande des évêques.

Il existe dix-sept antennes d'écoute téléphonique 24 heures sur 24 en France métropolitaine, trois dans les Dom-tom (Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie) et une au Gabon.

Les appels et les rencontres déclenchent des « chaînes de jeûne » en toute discrétion, et une adaptation à chaque cas : simple écoute, prise de rendez-vous, aide, familles d'accueil…

Dispose d'un vestiaire, où tous les dons sont bienvenus (layettes, poussettes, lits, chauffe-biberons, etc.). Travaille en parallèle avec d'autres organismes.

Contact :
34 bis, rue du Cotentin – 75015 Paris
Tél : 01 43 21 60 62
courriel : mmc.paris@free.fr
ligne internet : 01.43.20.88.46

2. SERVICE SOCIAL HOPITAL NOTRE-DAME DU BON-SECOURS

Accueil, écoute – équipe médicale –
Aide au placement dans des foyers, pour des démarches administratives.

Contact : 66 rue des Plantes 75014 Paris Tél. : 01 40 52 41 09

Pour celles qui ont déjà avorté ……
Retrouver la paix du coeur

o STABAT

Des «sessions thérapeutiques d'accompagnement des blessures de l'avortement et de ses traumatismes », proposées par « Mère de Miséricorde ».

Une femme peut avoir pensé à l'avortement, l'avoir subi, et en être fortement culpabilisée. « Stabat » l'aide à rompre avec cette culpabilité, à se sentir aimée, pardonnée et accueillie telle qu'elle est, à pardonner et à aimer à son tour.
Chemin d'espérance et de guérison intérieure psycho-spirituel.

Renseignements et inscriptions :
68, avenue Foch – 78300 Poissy
Tél : 01 30 65 31 76
Site : www.mere-de-misericorde-france.org

o AGAPA

(« Association des groupes d'accompagnement post-avortement ») : dépend de la Pastorale de la Santé du diocèse de Paris, mise sur pied il y a six ans avec l'aide des Petites Sœurs des maternités catholiques. Attentifs à la souffrance liée à l'avortement, difficilement dite et entendue, souvent passée inaperçue, des chrétiens bénévoles formés par des professionnels aident, en petits groupes ou individuellement, à un travail sur soi, psycho-affectif et spirituel. Une vingtaine de rencontres hebdomadaires (relecture de vie, deuil, pardon) sont proposées pour se libérer de la mésestime de soi et retrouver une fécondité humaine et spirituelle.

Contact :
46, rue Saint-Lambert – 75001 Paris
Tél et Fax : 01 40 45 06 36
Courriel : agapa.ass@wanadoo.fr

10. SOS-FUTURES MERES

Association non confessionnelle créée en 1971.
Actions : contre les causes socio-économiques, idéologiques et instrumentales de l'avortement (but législatif); aides au cas par cas (concertation avec les services sociaux et d'autres associations).

Assistance aux futures mères (délégations régionales et départementales) : réseau d'antennes téléphoniques sur toute le France, en Polynésie française, et en Nouvelle-Calédonie.

Contact et Permanences :
le mardi et le vendredi de 14 h à 17 h .
Tél : 01 42 85 14 70
BP 111 – 75463 Paris cedex 10
Site Internet : Http://laissezlesvivre.free.fr
courriel : llvsosfm@free.fr

11. SITE INTERNET : www-sosbebe.org

Toute personne ayant vécu des blessures en rapport avec la maternité (fausse couche, deuil anté ou post natal, IVG, IMG, stérilité…) peut y trouver des adresses d'associations.

12. MAISONS BETHLEEM

Ils hébergent des femmes enceintes ou des jeunes mamans en situation de détresse.

Contact : Maison Bethléem 25 rue de la Glacière 83000 Toulon
tél : 04.94.24.97.10 courriel : maison-bethleem@tiscali.fr
site Internet : www.diocese-frejus-toulon.com

3. F.E.A. SECOURS AUX FUTURES MERES – Les femmes et les enfants d'abord

Association poly confessionnelle loi 1901, fondée en 1984 par Geneviève Poullot et le Pr Jérôme Lejeune. Sa création voulait répondre à cette question : « Puisque vous criez 'Vive la vie', que faites-vous de concret pour aider les femmes enceintes à mettre leur enfant au monde ? »

Réseau bénévole d'antennes téléphoniques en France et Outre-Mer. Aides pratiques avant et après l'accouchement.

Créateurs de l'association « La Maison de Tom Pouce ».

Contact :
6, cour St Éloi – 75012 Paris
Tél : 01 64 37 35 54 (le matin)
Envoi de layette: 4, sq. Frédéric Levallois – 75015 Paris

4. LA MAISON DE TOM POUCE

Association poly confessionnelle, loi 1901, fondée en 1987 par Geneviève Poullot, le Pr Jérôme Lejeune et Marie-Noëlle Couderc. Son but est l'accueil de toutes les femmes enceintes en difficulté (médicale, sociale, psychologique…).
Deux maisons existent actuellement : en Seine-et-Marne, et dans la Sarthe.

Contact : (CCP : 4194686G)
91, allée Henri-Matisse 77190 Dammarie-lès-Lys
Tél : 01 64 06 66 22 (24h/24 7 jours sur 7)
courriel : contact@lamaisondetompouce.fr
site internet : www.lamaisondetompouce.fr

5. MAGNIFICAT – ACCUEILLIR LA VIE

C'est une maison d'accueil (à n'importe quel moment de la grossesse) totalement privée, ouverte en Touraine en mai 1990 à l'initiative d'une association loi 1901 qui existe depuis vingt-six ans. L'institution de son fondateur, André Mignot, était qu'il fallait « sauver la mère en sauvant l'enfant ». L'accueil en maison permet à la femme de récupérer, de se poser et de se reposer, de retrouver le calme et la sérénité, sans question ni jugement.

Havre de paix et de silence dirigé par Monique Bourdais, qui a vu passer plus de cent mamans, c'est une petite structure, un « chez-soi » plus qu'un foyer. Chacune est un peu chez elle et assure le quotidien. Celles qui le désirent sont accompagnées dans la démarche du don de leur bébé pour une adoption.

Contact :
11, avenue des Martyrs – 37240 Ligueil
Tél : 02 47 59 63 07 (antenne téléphonique S.O.S. 24h/24)
Fax : 02 47 59 63 25 courriel : magnificat-av@wanadoo.fr

6. LES NIDS DE PARIS

C'est une œuvre reconnue d'utilité publique fondée en 1946 qui vient en aide aux femmes enceintes ne se sentant pas à même d'assurer seules l'avenir de leur enfant.

Son attention est particulièrement attirée sur les soutiens moraux et financiers auxquels elles peuvent prétendre en vertu des dispositions légales.

Si la mère renonce à élever son enfant, l'œuvre est apte à l'accueillir et à le prendre en charge jusqu'à l'adoption. Habilitée dans tous les départements français, l'œuvre accompagne les mères qui veulent accoucher « sous X », considérant l'adoption comme un don dans les deux sens plutôt que comme un abandon.

Contact :
83, av de Saint-Mandé – 75012 Paris Tél : 01 43 43 25 38

7. SOS- MATERNITE

Département secours de l' A.C.P.E.R.-VIE (Association loi 1901 des chrétiens protestants et évangéliques pour le respect de la vie, créée en 1980) : antennes téléphoniques bénévoles dans toute la France (appelées « Services d'aide aux femmes enceintes »), pour dialoguer et aider les futures mères à résoudre leurs problèmes si besoin est.

Ces antennes ne prétendent pas remplacer les services sociaux, mais s'adapter aux besoins de chacun.

Contact :
Tél : 01 34 72 87 67 BP 29 – 95670 Marly-la-Ville
Site :www.acpervie-sos-maternite.org

8. CHOISIR LA VIE

Association non confessionnelle loi 1901, créée en 1982 par Michel Raoult, dont les groupes locaux autonomes organisent l'écoute et l'aide (comme à Valence), ou s'appuient sur des réseaux déjà existants (comme à Aix-en Provence). Au niveau national, un de ses buts est donc d'orienter vers les intermédiaires, d'organiser des partenariats.

Contacts :
Tél : 01 47 72 09 11 Fax : 01 46 97 76 81 BP 53 – 92502 Rueil-Malmaison

9. SOS-LA VIE

Association fondée par A. Thérond, frère des écoles chrétiennes promeut la valeur spécifique de toute vie humaine.

Écoute téléphonique au 04 75 67 64 00 BP 5 – 07103 Annonay Cedex